

Publié le 14 novembre 2013

La Fédération Epl Pays de la Loire poursuit son engagement au Ceser

Le mouvement des Entreprises publiques locales a été renouvelé début novembre pour un troisième mandat de 6 ans (2013-2019) au sein du Ceser des Pays-de-la-Loire. Jean-Claude Bachelot, président de la Fédération des Epl Pays de la Loire-Bretagne, adjoint au maire d'Angers et président des Sem Sominval, Angers Expo Congrès et Angers Télévision, y représentera les Epl.



Lors de la séance d'installation de la nouvelle assemblée le 13 novembre par le Préfet de région, Jean-Claude Bachelot a été élu vice-président de la Commission « Finances, prospective, Europe, interrégionalité » du Ceser. Pour Jean-Claude Bachelot, « c'est cet esprit d'innovation au service de l'économie régionale, cette capacité à faire du sur-mesure et le souci de l'intérêt général – valeurs partagées par le Ceser et le mouvement Epl – qui constituent une plus-value pour nos territoires ». « La Fédération s'investira dans cette instance comme le fait depuis 12 ans avec le même souci de proposer et de construire au service du territoire régional ». a-t-il conclu en rendant hommage au travail d'Albert Mahé, président honoraire de la Fédération, qui y a siégé les précédents mandats. Pour Frédéric Beatse, maire d'Angers et président d'[Angers Rives Nouvelles](#), la nomination de Jean-Claude Bachelot est aussi « une reconnaissance de la qualité du travail qu'il effectue au service des Angevins et des entreprises depuis le début de sa carrière. » En Pays de la Loire, le mouvement des Entreprises publiques locales (Epl) est fort de 66 sociétés, dédiées au développement comme à la cohésion des territoires. Elles jouent un rôle reconnu d'entraînement et d'innovation en matière de développement local durable, dans des secteurs aussi variés que l'aménagement, les déplacements, l'immobilier ou le tourisme. Leur nombre a progressé de 25 % ces 4 dernières années.

À télécharger

- [arrêté préfet CESER 2013 Copy.pdf](#)